

Nord Cap VII

Fonds d'Investissement de Proximité



IR 2016



NORD CAPITAL
Partenaires

FIP

Nord Cap VII

PARTICIPER À LA VIE ÉCONOMIQUE

Accompagner, à travers un fonds d'investissement de proximité géré par Nord Capital, le développement et la transmission de PME du Nord de la France

OPTER POUR UNE CLASSE D'ACTIFS ORIGINALE

Choisir un fonds de capital investissement pour viser des perspectives de rendements et des potentiels de plus-values, moyennant un risque de perte en capital important

BÉNÉFICIER D'AVANTAGES FISCAUX EN CONTREPARTIE D'UNE PRISE DE RISQUE ET D'UN INVESTISSEMENT SUR LE LONG TERME

18 % de réduction d'IR, en contrepartie d'une durée de blocage de 7 ans minimum, soit jusqu'au 30 septembre 2023, prorogeable deux fois un an, sur décision de la Société de gestion, soit jusqu'au 30 septembre 2025 au plus tard

INVESTISSEMENTS CIBLES

Le FIP Nord Cap VII a pour objectifs de :

- ▶ soutenir la **croissance** de PME régionales non cotées et
- ▶ faciliter leur **transmission** à de nouvelles générations de dirigeants d'entreprises.

Le FIP se focalisera sur des investissements principalement non cotés en privilégiant les PME dynamiques des régions Hauts-de-France, Haute-Normandie et Ile-de-France.

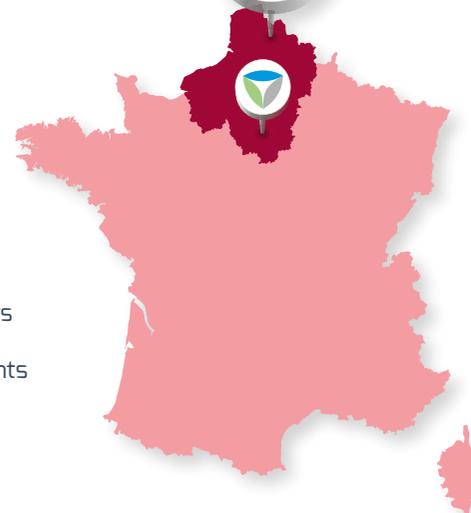
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES INVESTISSEMENTS

Le FIP Nord Cap VII a vocation à investir au moins 80 % de son actif dans des PME à fort potentiel de développement selon notre analyse, situées en Hauts-de-France, Haute-Normandie et Ile-de-France¹. Le total des investissements réalisés dans l'une de ces régions ne pourra représenter plus de 50 % de l'actif du FIP.

Turenne Capital apporte son assistance à Nord Capital Partenaires dans le sourcing de dossiers sur la région Ile-de-France pour permettre aux équipes d'investissement de répondre plus facilement à la contrainte visant à investir 50 % des capitaux levés en dehors des départements du Nord et du Pas-de-Calais, sachant que sur ces dossiers adressés par Turenne Capital, l'ensemble du process d'investissement sera pris en charge par les équipes de Nord Capital Partenaires.

¹ correspondant aux départements suivants : 62, 59, 80, 60, 02, 27, 76, 77, 78, 75, 91, 92, 93, 94, 95.

80 %





SECTEURS

Nord Capital a développé une expertise sur différents secteurs dans lesquels sera principalement investi le FIP Nord Cap VII :

- ▶ services, comme les technologies de l'information,
- ▶ industrie innovante
- ▶ agroalimentaire
- ▶ distribution spécialisée, notamment e-commerce
- ▶ santé
- ▶ hôtellerie

Le FIP pourra en outre investir dans d'autres secteurs répondant aux critères d'éligibilité fixés par la réglementation.

STADE DE DÉVELOPPEMENT

Le FIP Nord Cap VII privilégiera en particulier les investissements orientés vers le **développement** et la **transmission** de PME non cotées identifiées comme :

- ▶ déjà rentables selon notre analyse
- ▶ présentant un CA significatif (généralement compris entre 1 et 50 millions d'euros)
- ▶ mais aussi de jeunes entreprises régionales à fort potentiel de croissance selon notre analyse.

Les PME de moins de 8 ans représenteront ainsi, conformément à la réglementation applicable, au moins 20 % de l'actif du Fonds.

Les investissements seront réalisés, pour au moins 40 % de l'actif du Fonds, sous forme de titres reçus en contrepartie de souscriptions au capital de PME (actions ordinaires ou de préférence²) ou de titres reçus en contrepartie d'obligations converties et, dans la limite globale de 60 %, au travers de titres donnant accès au capital de PME, notamment des obligations convertibles (OC).

LES 20 % RESTANTS ET LES LIQUIDITÉS DU FONDS

Ils seront placés par la Société de gestion essentiellement en actions cotées ou non cotées, obligations et produits monétaires, tels qu'indiqués dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI).

PARTICIPEZ À LA VIE ÉCONOMIQUE ET BÉNÉFICIEZ D'AVANTAGES FISCAUX³ EN CONTREPARTIE D'UN BLOCAGE DES PARTS DE 7 ANS MINIMUM, PROROGÉABLE DEUX FOIS 1 AN, SUR DÉCISION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION, SOIT JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2025 AU PLUS TARD :

- ▶ **UNE RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU DE 18 %** du montant investi hors droits d'entrée.

Cette réduction est plafonnée à 4 320 € pour un couple soumis à une imposition commune et à 2 160 € pour une personne seule. L'investissement maximal permettant d'optimiser cette réduction est de 24 000 € pour un couple et de 12 000 € pour une personne seule (hors droits d'entrée)⁴.

et

- ▶ **UNE EXONÉRATION D'IMPÔT SUR LE REVENU** des distributions et des plus-values à la sortie, hors prélèvements sociaux.

De par la nature de leurs investissements, les FIP présentent un risque élevé de perte de capital, doivent être envisagés sur le long terme : les demandes de rachats pouvant être bloquées pendant la durée de vie du Fonds. Ils s'adressent à des souscripteurs ayant la connaissance des produits et pour une faible part de leur portefeuille. Dans le cas présent, pour le FIP Nord Cap VII, cette durée de blocage pourra aller jusqu'à 9 ans.

² L'utilisation des actions de préférence n'a pas pour objectif de plafonner le prix de cession. De même que les clauses du pacte d'actionnaires, elles ne prévoient pas de plafonnement du prix de cession.

³ Modalités (taux, plafond, etc.) en vigueur à la date d'agrément du FIP pouvant être différentes en cas de modification de la réglementation applicable.

⁴ Attention, le montant total des avantages fiscaux au titre de l'IR sur les revenus de 2016 devrait être plafonné à 10.000 euros par an et par foyer.

FIP

Nord Cap VII

Date d'agrément	18 décembre 2015
Code ISIN	Part A : FR0013069812
Société de gestion	Nord Capital Partenaires
Dépositaire	Caceis Bank France
Commissaire aux Comptes	KPMG
Souscription minimale	10 parts d'une valeur nominale de 100 €, soit 1 000 € hors droits d'entrée
Lettre d'information	Semestrielle
Durée de blocage	Pas de rachats avant terme (7 ans à 9 ans, soit jusqu'au 30 septembre 2025 au plus tard), hors cas exceptionnels mentionnés dans le Règlement.

TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS

Catégorie agrégée de frais	Taux de frais annuels moyens (TFAM maximum) ¹	
	TFAM gestionnaire et distributeur maximal	Dont TFAM distributeur maximal
Droits d'entrée et de sortie ²	0,5250 %	0,5250 %
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement ³	3,8903 %	1,1471 %
Frais de constitution ⁴	0,1050 %	0,00 %
Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations ⁵	0,2200 %	0,00 %
Frais de gestion indirects ⁶	0,1773 %	0,00 %
TOTAL	4,9176 %	1,6721 %

1. La politique de gestion des frais n'a pas vocation à évoluer en fin de vie du Fonds.

2. Calcul sur la base des droits maximum payés par le souscripteur. Il n'y a pas de droits de sortie.

3. Les frais récurrents de gestion et de fonctionnement du Fonds comprennent notamment la rémunération de la Société de gestion et des intermédiaires chargés de la commercialisation (i.e. frais de gestion annuels de 3,4 %), ainsi que de celle du Dépositaire, du Délégué comptable, du Commissaire aux Comptes, etc.

4. Frais et charges avancés par la Société de gestion pour la création, l'organisation et la promotion du Fonds (frais juridiques, frais de marketing, etc.).

5. Tous les frais liés aux activités d'investissement du Fonds. Ces frais recouvrent les frais et honoraires d'audit, d'études et de conseils relatifs à l'acquisition, la cession de titres et au suivi des participations, etc.

6. Frais de gestion liés aux investissements dans d'autres OPCVM, ou FIA.

INFORMATION

Au 30 juin 2016, les taux d'investissement des FIP gérés par la Société de gestion en titres éligibles étaient les suivants :

Nom du FIP	Année de création	Taux d'investissement en titres éligibles	Date limite pour atteindre au minimum le quota de titres éligibles
FIP Nord Cap 1	2010	Fonds en préliquidation	Quota atteint
FIP Nord Cap 2	2011	61,43 %	Quota atteint
FIP Nord Cap 3	2012	102,68 %	Quota atteint
FIP Nord Cap 4	2013	82,44 %	Quota atteint
FIP Nord Cap V	2014	63,46 %	31 janvier 2018
FIP Nord Cap VI	2015	34,19 %	31 janvier 2019

AVERTISSEMENT

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de 7 ans, pouvant aller jusqu'à 9 ans sur décision de la Société de gestion, (soit jusqu'au 30 septembre 2025 au plus tard), sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le Règlement.

Le fonds d'investissement de proximité est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds d'investissement de proximité décrits à la rubrique « profil de risque » du Règlement.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détenez et de votre situation individuelle.



NORD CAPITAL
Partenaires

Nord Capital Partenaires

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros - 77, rue Nationale - 59000 Lille - RCS Lille n° 522 679 133
Agrément AMF n° GP 10000039 du 24 septembre 2010

www.nordcapital.fr

EQUIPE D'INVESTISSEMENT DU FIP*



Christophe Deldycke
ESC Lille
Directeur Général



François Truffier
Magistère Economie
Sorbonne Mastère
ESCP
Directeur
d'Investissement



Anne-Sophie Parguey
IESEG Lille
Directeur
d'Investissement



Charles François
EM Lyon
Directeur
d'Investissement



Pierre Bon
Skema
Chargé d'affaires

*Equipe au 1^{er} septembre 2016, plus
d'information sur l'équipe d'investissement
sur www.nordcapital.fr

**Dans ses investissements, sous
forme d'actions ou de quasi fonds
propres, Nord Capital apporte
la disponibilité, les conseils,
l'expertise d'un actionnaire
financier professionnel aux côtés
des entrepreneurs.**

NORD CAPITAL PARTENAIRES

Etablie dans le Nord de la France, Nord Capital est une société de gestion de fonds régionaux spécialisée dans le capital investissement.

Créée en 2010, Nord Capital est détenue à 66 % par Turenne Capital Partenaires et à 34 % par Nord Capital Investissement, filiale du Crédit Agricole Nord de France.

L'équipe accompagne les dirigeants propriétaires de PME et ETI régionales dans leurs projets de croissance et de transmission.

Nord Capital gère 200 M€ au 1^{er} septembre 2016.



NORD CAPITAL
Partenaires